

DÉCISION 2025-103
Annule et remplace DÉCISION 2025-98

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Vu la décision 2025-98 qui retient l'entreprise SOLOMAT SPORT SERVICE dans laquelle il a été mentionné les montants des différents lots sans options contrairement au choix de la CAO ;

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT déléguant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la procédure de marché à procédure adaptée « Mise en place d'une plateforme PADEL et Réfection de deux courts de tennis au complexe sportif extérieur Rocton à Domfront en Poiraise », dont la date limite des offres était fixée au 28 mai 2025 à 12h00, comprenant 3 lots ;

Considérant la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 septembre 2025 qui propose de retenir, conformément aux critères de notation des offres du règlement de consultation, les offres les mieux disantes avec options comme suit :

- ✓ Lot 1 : La fourniture et les travaux de pose d'un terrain de PADEL

SOLOMAT SPORT SERVICE (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 Verson pour un montant des travaux de 46 933,00 € HT soit 56 931,60 € TTC. + l'option à 14 790,40 € HT soit 17 748,48 TTC.

Soit un total du lot 1 avec option à **61 783,40 € HT** soit **74 140,08 € TTC**

- ✓ Lot 2 : Réfection de deux terrains de tennis

SOLOMAT SPORT SERVICE (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 Verson pour un montant des travaux de 18 358,00 € HT soit 22 280,00 € HT soit 2 736,00 € TTC.

Soit un total du lot 2 avec option à **20 638,00 € HT** soit **24 765,60 € TTC**

✓ Lot 3 : Eclairage du terrain de PADEL

SOLOMAT SPORT SERVICE (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 Verson pour un montant des travaux de 6 590,00 € HT soit 7 908,00 € TTC + l'option à 1 583,90 € HT soit 1 900,68 € TTC

Soit un total du lot 3 avec option à **8 173,90 € HT** soit **9 808,68 € TTC**

DÉCIDE :

- De retenir l'entreprise **SOLOMAT SPORT SERVICE** (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 Verson pour :
 - Le lot 1 avec option pour 61 783,40 € HT soit 74,140,08 € TTC
 - Le lot 2 avec option pour 20 638,00 € HT soit 24 765,60 € TTC
 - Le lot 3 avec option pour 8 173,90 € HT soit 9 808,68 € TTC
- D'autoriser Monsieur le Maire De Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à Domfront en Poiraise, le 12 décembre 2025.

Le Maire,
Bernard Soul.

